

Ce travail cherche à définir le genre rhétorique de l'Utopie et s'inspire de la pensée d'Aristote. Ce genre est défini selon la règle des trois preuves, c'est-à-dire ethos, pathos et logos. Plus globalement ce travail s'inscrit dans le sillage de la pensée de l'École de Bruxelles et de Chaïm Perelman; une grande attention est portée aux composantes politiques, citoyennes et démocratiques de la rhétorique. Concrètement, notre réflexion a pour point de départ la révolution tunisienne de décembre 2010 et janvier 2011, une attention est donc portée à l'histoire contemporaine de ce pays. Au delà de ce cas d'étude, la question des Droits de l'Homme et du cadre matriciel de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme fondatrice de notre modernité est inévitablement abordée. Enfin, ce travail a été rédigé et réalisé sous la direction d'Emmanuelle Danblon, professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et fondatrice du Groupe de Recherche en Rhétorique et Argumentation Linguistique.



Après une formation en Histoire contemporaine et en études européennes réalisée à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), je suis désormais membre du Groupe de recherche en Rhétorique et Argumentation Linguistique. Mon travail s'axe principalement sur la pratique rhétorique et ses implications et dimensions démocratiques.

978-613-8-41640-1



Lucie Donckier de Donceel

La rhétorique de l'utopie

La révolution tunisienne, un exemple pour l'Europe ?